

N° 53

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 30 JUIN 1965

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Le Sénat transmet à la Chambre un message conçu dans les termes suivants:

Que le Sénat se joint à la Chambre des communes dans la formation d'un comité mixte des deux Chambres du Parlement, chargé d'étudier le Bill C-123, intitulé: «Loi prévoyant le règlement des réclamations des Indiens», et pour faire à l'occasion rapport de ses observations et avis à ce sujet;

Que le Sénat désigne dix sénateurs pour faire partie du comité mixte, savoir: les honorables sénateurs Aird, Beaubien (Provencher), Bélisle, Boucher, Gershaw, Gladstone, Macdonald (Brantford), McGrand, Quart et Smith (Kamloops);

Que le comité mixte soit autorisé à convoquer des personnes et à exiger la production de documents et de dossiers, à siéger durant les séances et les ajournements du Sénat, à faire imprimer au jour le jour les documents et les témoignages dont le comité mixte peut ordonner la publication.

Le Sénat transmet à la Chambre un message conçu dans les termes suivants:

Que le Sénat se joint à la Chambre des communes dans la formation d'un comité mixte des deux Chambres du Parlement pour étudier la situation des pénitenciers qui relèvent du contrôle du gouvernement du Canada ainsi que les projets du gouvernement à cet égard et pour faire à l'occasion rapport de ses observations et avis à ce sujet;

Que le Sénat désigne neuf sénateurs pour faire partie du comité mixte, savoir: les honorables sénateurs Cameron, Cook, Croll, Fergusson, Fournier (Madawaska-Restigouche), Gouin, Inman, Irvine et O'Leary (Carleton);

Que le comité mixte soit autorisé à convoquer des personnes et à exiger la production de documents et de dossiers, à se rendre d'un endroit à un autre,